

Un accord pour la santé

Publié le 23/01/2016



Sylvette Bélonie et Patrick Reboul signent.

L'Actiom est une association d'assurés, à but non lucratif, qui aide à l'accès aux dispositifs complémentaires de santé par le biais des CCAS (centre communal d'action sociale). Ainsi, les élus locaux se mobilisent pour améliorer l'accès aux soins de leurs administrés. Sylvette Bélonie, adjointe en charges des affaires sociales, vient de signer en présence de Patrick Reboul, l'accord permettant aux administrés en ayant fait la démarche, de bénéficier de cette couverture de soins.

Grâce à cette mutualisation — avec des tarifs négociés, une tarification simple, un libre choix d'une formule adaptée à ses besoins — on peut parler d'une action forte en faveur du pouvoir d'achat. L'union fait la force, la solidarité aussi. Une opération sans aucun engagement financier pour la commune.

Une réunion publique pour la présentation de «Ma commune, ma santé» aura lieu vendredi 15 avril, à 20 heures à la salle des fêtes.